



STUDENTEFOIRE

Foire de l'Étudiant ♦ Student Fair ♦ Studierendmesse

INVITATION

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a le plaisir de vous inviter à la

Foire de l'Étudiant

partie virtuelle

Journées de foire : 27 & 28 octobre 2022

Plateforme digitale accessible du 24 octobre au 28 décembre 2022

Cette année, la Foire de l'Étudiant reprend une forme *hybride* avec deux journées de rencontre en présentiel, associées à une plateforme virtuelle. Le nombre de stands disponibles sur le campus universitaire de Belval étant limité, **nous vous invitons à nous rejoindre en tant qu'exposant sur notre plateforme digitale.**

Sur votre stand virtuel, et ce du 24 octobre au 28 décembre 2022, vous aurez la possibilité de présenter de manière succincte, intuitive et complète votre institution, notamment via des **vidéos préenregistrées et de la documentation téléchargeable**. Vous y déposerez également une adresse de contact (et tout autre lien de votre choix vers des pages web, le cas échéant interactives, et en relation avec votre institution), ce qui permettra une **communication asynchrone** avec les visiteurs intéressés. Des vidéos (complémentaires à celles diffusées sur le stand virtuel) pourront être déposées pour consultation par les visiteurs dans une *vidéothèque*.



Pendant les deux jours de la foire proprement dite (en présentiel, les 27 et 28 octobre 2022), vous aurez également la possibilité de présenter un webinaire de 30 minutes. Celui-ci pourra être suivi en direct sur la plateforme digitale mais également dans une salle dédiée sur le campus universitaire de Belval, l'échange entre présentateurs et spectateurs étant assuré via *chat*. Par la suite, tous les webinaires seront encore accessibles en *replay*. La sélection finale des webinaires sera faite par l'organisateur.

La plateforme restant la même qu'en 2021 (mais *sans* interaction directe sauf pour les webinaires), il est possible pour les exposants de l'année passée de « réactiver » (et bien sûr de mettre à jour) leur stand. Un **guide détaillé** de la plateforme vous parviendra à la rentrée de septembre.

Comme en 2021, la plateforme sera déjà ouverte trois jours (24-26 octobre) en amont de la foire proprement dite, afin de permettre aux visiteurs de s'inscrire et de découvrir l'offre digitale prioritairement. La plateforme restera accessible en mode consultation jusqu'au 28 décembre 2022.

Votre participation à la plateforme de la Foire de l'Étudiant est gratuite.



Nous nous réjouissons de vous accueillir sur notre plateforme digitale !

Conditions générales de participation :

- Renseignement obligatoire d'au moins une adresse de contact sur le stand virtuel.
- Établissements d'enseignement supérieur admissibles : établissements offrant au moins un programme de formation accrédité par les autorités compétentes de l'État du lieu d'organisation de la formation et de délivrance du diplôme.
- Autres exposants : admission en fonction du domaine d'activité et du lien avec le public cible de la foire.

La sélection des exposants et des webinaires, ainsi que l'attribution de l'emplacement virtuel des participants dans un domaine thématique donné seront effectuées par l'organisateur.